

COMMUNICATION A DESTINATION DES COMMUNES DE MANZAT COMMUNAUTE

Les services proposés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Manzat Communauté :

✓ **SOUTIEN A DOMICILE**

Une équipe de cinquante Aides à Domicile professionnelles intervient auprès de plus de 300 personnes. Elles vous accompagnent dans la **réalisation des tâches de ménage quotidiennes** (entretien du cadre de vie, ...) et/ou **des tâches essentielles** si vous n'êtes pas en mesure de les réaliser seul(e) (aide à la toilette, lever, coucher...).

Ce service s'adresse à tous : personnes âgées de 60 ans et plus, personnes en situation de handicap, en difficulté momentanée (sortie d'hospitalisation...) ou familles ayant besoin d'un appui dans les tâches quotidiennes (sortie de maternité...).

Le CIAS peut vous aider à constituer votre demande de prise en charge auprès de votre caisse de retraite ou du Conseil Général, en fonction de votre situation.

Les personnes redevables de l'impôt sur le revenu peuvent bénéficier d'**avantages sous forme de réduction fiscale ou de crédit d'impôt** sur les prestations effectuées.

Le tarif appliqué (sans prise en charge) est de 9,64 € pour les 30 premières heures d'intervention. Au-delà le tarif est de 11,67 € (sous réserve de modification au 01.01.2011).

→ *Renseignez-vous auprès du CIAS - Tél. 04 73 86 74 91*

✓ **PORTAGE DE REPAS**

Lorsque la préparation quotidienne des repas vous est difficile, **un service de portage de repas équilibré vous est proposé 7 jours sur 7**.

Ce service répond aujourd'hui à la demande de plus d'une centaine de personnes sur l'ensemble de la communauté de communes et **s'adresse exclusivement aux personnes âgées de 60 ans et plus, en situation de handicap, ou momentanément dépendantes (sortie d'hospitalisation...)**.

Le tarif des repas varie en fonction de vos revenus.

→ *Renseignez-vous auprès du CIAS - Tél. 04 73 86 74 91 - 04 73 86 99 19*

✓ **TELE ASSISTANCE**

Si vous vivez seul(e) à domicile, un dispositif vous est proposé qui vous permet, **en cas de chute ou de besoin d'une urgence médicale, d'entrer directement en contact avec le SAMU/CODIS, 24H/24 et 7jours/7**, grâce à un médaillons-émetteur. Il vous suffit de déclencher l'appel à l'aide d'une simple pression pour entrer en liaison avec des professionnels de l'intervention d'urgence proche de chez vous. Si vous ne pouvez pas parler, des secours seront automatiquement envoyés à votre domicile.

Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées isolées, de plus de 65 ans, ou 60 ans pour les personnes inaptes au travail, et aux personnes reconnues handicapées à plus de 80%.

L'installation gratuite du transmetteur (une prise électrique et une prise téléphonique suffisent pour pouvoir l'installer) est effectuée par les Sapeurs-Pompiers dans les 8 jours à réception de votre dossier. L'abonnement mensuel varie en fonction de vos revenus.

→ *Renseignez-vous auprès de votre mairie de résidence.*

✓ **BUS DES MONTAGNES**

Laissez la voiture au garage !

Pour favoriser vos déplacements sans avoir à prendre votre véhicule personnel, un service de bus, **ouvert à tous**, vous est proposé .

Un voyage mensuel est organisé chaque 2^{ème} jeudi du mois, au départ des Ancizes-Comps à 12h30, en passant par Saint-Georges-de-Mons (12h35), Vitrac (12h40), La Varelle (12h45), Manzat (12h50), Charbonnières-les-Vieilles (12h55), Loubeyrat (13h05), Charbonnières-les-Varennnes (13h15) et Pagnat (13h20) jusqu'à la gare routière de Clermont-Ferrand, *via* Riom.

Le coût est de 2 € en trajet simple et de 3 € pour un aller-retour.

Merci de vous inscrire auprès du CIAS **avant 12 heures le mardi précédant le voyage**.

En plus de ces trajets réguliers mensuels, **5 voyages à thème sont organisés en cours d'année** (Foire de Cournon, Manoir de Veygoux, Festival des Aînés, Marché de Noël, etc.).

→ *Renseignez-vous auprès du CIAS - Tél. 04 73 86 74 91*

✓ **MOBIPLUS**

Si vous n'avez pas de véhicule pour vous déplacer, un dispositif de chèques vous est offert par le Conseil général pour favoriser vos déplacements.

Ce dispositif s'adresse aux **retraités de plus de 60 ans et plus** pour tout déplacement (coiffeur, médecin, courses, visites familiales ou amicales, accès bus des Montagnes...), **aux demandeurs d'emploi en insertion professionnelle, bénéficiaires du RSA ou jeunes accompagnés par la permanence d'accueil, d'information et d'orientation** pour accéder à un entretien d'embauche, une entrée en formation qualifiante, un stage ou une reprise d'activité professionnelle.

Un formulaire de demande d'attribution est à remplir afin de bénéficier d'un carnet de 24 chèques de 3 € utilisables auprès des taxis partenaires du dispositif (liste disponible au CIAS).

→ *Renseignez-vous auprès du CIAS (Tél. 04 73 86 74 91) ou de la circonscription d'action sociale (antenne des Ancizes-Comps - Tél. 04 73 86 89 90)*

✓ **POINT VISIO-PUBLIC**

Hébergé à la mairie de Manzat, cette borne, facile d'utilisation, vous permet de contacter **sans avoir à vous déplacer** de nombreux services publics : Pôle Emploi de Riom, AFPA, URSSAF, MSA, ADIL, BDF, CIO.

Un scanner et une imprimante permettent l'échange de documents ou le remplissage de formulaires.

Les différents services sont accessibles sur rendez-vous, ou en flux selon les plages horaires mentionnées ci-dessous :

	Matin	Après-midi
Lundi	AFPA → 9h00 - 12h00	CIO → 14h00 - 16h00
Mardi		URSSAF → 14h00 - 15h30 ADIL Flux → 14h00 - 16h00 BDF Flux → 14h00 - 16h00
Mercredi	Pôle Emploi de Riom → 9h00 - 12h00 (sauf le 2ème mercredi de chaque mois)	
Jeudi	E2C → 9h00 - 12h00	URSSAF → 14h00 - 15h30 MSA → 14h00 - 16h00
Vendredi	Pôle Emploi de Riom → 9h00 - 12h00	ADIL Rdv → 14h00 - 16h00

AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
 ADIL : Association Départementale d'Information sur le Logement
 CIO : Centre d'Information et d'Orientation
 URSSAF : Union de Regroupement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales
 E2C : Ecole de la 2^{ème} Chance

→ Renseignez-vous auprès de Manzat Communauté - Tél. 04 73 86 99 19

✓ ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)

Lorsque le domicile n'est plus adapté à votre situation pour des raisons de sécurité ou d'isolement, Les EHPAD des Ancizes-Comps et de Manzat peuvent vous accueillir en respectant votre cadre de vie (chambres individuelles) et en favorisant des espaces de convivialité. Chaque EHPAD bénéficie d'un médecin coordonnateur (mais vous pouvez continuer à faire appel à votre propre médecin traitant), d'infirmières (des infirmières libérales peuvent également intervenir), d'aides soignantes, d'une animatrice et d'un cuisinier. Vous pouvez faire appel à votre médecin traitant.

Afin d'assurer votre bien-être et votre confort, d'autres services vous sont proposés : pédicure, coiffeur, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien.

Des animations vous sont également proposées régulièrement : gymnastique douce (Siel Bleu), travaux manuels, ateliers cuisine, ateliers mémoire, après-midis festifs (anniversaires...), sorties à thème...

→ Renseignez-vous :

EHPAD des Ancizes-Comps

Rue de la Liberté

63770 LES ANCIZES-COMPS

Tél. 04 73 86 81 59

Courriel : ehpad.ancizes@orange.fr

EHPAD « Le Montel » de Manzat

Route de Riom

63410 MANZAT

Tél. 04 73 86 57 45

Courriel : ehpad.manzat@orange.fr